

Carine MARAQUIN

Psychologue, thérapeute familial, formatrice

1 rue Merlin l'Enchanteur - 35530 Noyal sur Vilaine

06.72.98.08.04 - c.maraquin@free.fr - carinemaraquin.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le N° 53351030735 auprès du Préfet de Région Bretagne¹ - SIREN 520 497 561 - ADELI 919 301 150 - Code NAF 8690F



Fiche PROGRAMME de la formation « Analyse des pratiques »

L'analyse des pratiques vise à accompagner les professionnels de la **relation d'aide**, dans cette relation. Elle aborde la relation dans tous ses aspects : mécanismes d'attachement, effets d'accompagnement, de dépendance dans l'aide, relation individuelle et groupale. Elle repose sur la **participation spontanée** des professionnels, qui constitue le support des échanges. Le formateur apporte un éclairage sur les enjeux des situations présentées, un regard expert et un accompagnement de la réflexion.

Objectifs pédagogiques

A long terme, l'analyse des pratiques vise à éviter l'**épuisement professionnel** et la **maltraitance**.

- S'exprimer et écouter
- Analyser une situation complexe, repérer les facteurs de difficulté et les ressources
- S'appuyer sur le groupe comme ressource
- Créer/consolider une démarche de réflexion, de questionnement, de co construction

Contenu

Cette action de formation ne contient pas de programme détaillé prédéfini. Elle s'appuie sur les apports des participants. Des thèmes récurrents sont abordés : les différents aspects de la relation d'aide, ses enjeux, des aspects de la vie institutionnelle, l'accompagnement du vécu du handicap (ou maladie, dépendance).

Moyens pédagogiques

Intervenante : Carine Maraquin, psychologue clinicienne, formatrice, thérapeute familial,

Approche: Interactivité - Echanges par la parole - Références à des articles et ouvrages

Evaluation

Emergence – Evaluation individuelle et collective de la progression et de la satisfaction

Pré-requis

Aucun

Conception – Conventionnement – Adaptation au handicap

Contacter l'O.F. : Carine Maraquin

¹ Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat